



EUROPEAN COMMISSION

PRESS RELEASE

Brussels, 16 August 2012

L'Union européenne se mobilise pour protéger l'environnement en Algérie

Bruxelles, 16/08/2012 – La Commission européenne a adopté un programme ambitieux de €34 millions en faveur de l'environnement en Algérie. En se focalisant sur la protection de la zone côtière algérienne, qui abrite près de 5 millions d'habitants, le programme vise, en partenariat avec les autorités algériennes, à placer l'environnement et la lutte contre les conséquences du changement climatique (par exemple dans l'aménagement du littoral) au cœur des politiques de développement du pays.

L'Union européenne et l'Algérie ont renforcé leurs relations et ce nouveau programme illustre la nouvelle dynamique de la coopération.

L'urbanisation et les activités économiques pèsent en effet fortement sur l'environnement de la zone côtière algérienne, qui subit de lourdes pressions sur ses ressources (sols, ressources en eaux, biodiversité terrestre et marine, etc.)

Appuyées par l'Union européenne, les autorités algériennes ont mis en place le "Programme d'aménagement côtier pour la zone côtière algérienne": une stratégie qui consiste à planifier l'affectation et l'aménagement des sols de façon cohérente et intégrée.

L'appui européen s'élève à €34 millions et accompagne la mise en œuvre de cette stratégie en mettant l'accent sur le renforcement des capacités d'analyse et de suivi, sur la transparence financière et la sensibilisation des populations. Ainsi seront appuyés, entre autres, un plan national climat, un dispositif de suivi écologique du littoral, des plans de gestion des aires protégées et des analyses des coûts des investissements publics et des coûts récurrents, y compris la maintenance. Le secteur privé et la société civile seront étroitement associés à la mise en œuvre du programme.

Ce programme de coopération avec l'Algérie vient en complément des autres programmes financés par l'Union européenne, notamment ceux à vocation régionale, qui financent depuis de nombreuses années la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution en Méditerranée, auxquelles l'UE attache une grande importance.

Contexte

Les enjeux principaux de l'environnement en Algérie portent sur la qualité de l'air, la gestion et la qualité des ressources d'eau, la gestion des déchets, la protection de la nature, les pollutions côtière et marine et la désertification.

L'Algérie a développé une stratégie nationale et un plan d'action pour l'environnement et le développement durable. Plusieurs programmes spécifiques de secteurs ont été adoptés, notamment sur la désertification, la gestion des déchets et la protection des zones côtières et marines.

Le "Programme d'aménagement côtier pour la zone côtière algéroise" fait partie du programme indicatif national pour l'Algérie pour la période 2011-2013, qui définit l'ensemble des interventions financées par l'UE en Algérie.

Pour plus d'information:

http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/country-cooperation/algeria/algeria_fr.htm

Délégation en Algérie:

http://eeas.europa.eu/delegations/algeria/index_fr.htm

Contacts :

[Peter Stano](#) (+32 2 295 74 84)